

## **Déclaration préalable à la CAPD du jeudi 3 mai 2018.**

Monsieur le Directeur Académique, cette commission paritaire se tient dans une période extrêmement chargée pour vos services. Deux campagnes d'accès à la classe exceptionnelle à quelques semaines d'intervalle, l'accès modifié à la hors classe et le mouvement des personnels avec les difficultés d'intégration des bonifications dans les barèmes viennent s'ajouter aux missions quotidiennes de gestion des personnels. Les représentants du personnel du SE-UNSA tiennent à remercier vos services pour leur disponibilité et pour la qualité des documents de travail fournis.

Au nom de tous les représentants du SE-UNSA 64, actuels et anciens élus, nous tenons tout particulièrement à remercier Madame Pierson qui fait valoir ses droits à pension. La disponibilité dont elle a toujours fait preuve quand nous avons des précisions à demander, ses compétences et la justesse de ses analyses pour faire respecter les règles définies paritairement, auront facilité notre travail de représentants du personnel tout au long de ces années. Merci Madame Pierson, longue et heureuse retraite !

Ces dernières semaines notre ministre a accompagné le BO spécial du 26 avril d'un plan de communication à destination du grand public. Les 4 notes de service du BO sont des recommandations pédagogiques qui ne contiennent pas de « révélations » mais visent à prôner une pédagogie « explicite », conçue comme une progression structurée du simple au complexe, fondée sur l'acquisition d'automatismes et sur la pratique d'exercices plutôt « traditionnels ». Ces exercices sont présentés comme ayant fait la preuve de leur efficacité, y compris avec les élèves les plus fragiles. Mais pourquoi y avait-il de l'échec scolaire au moment où l'école ne fonctionnait que sur ce modèle-là ?

D'autre part, ces notes de service ne font pas de place à la nécessité de donner du sens aux activités d'apprentissage pour faciliter l'adhésion des élèves et leur motivation interne, et remettent en cause certaines démarches conseillées dans les programmes.

Enfin, en laissant entendre qu'il se fait n'importe quoi dans les classes, le ministre nourrit la défiance des familles vis-à-vis de l'école alors que la réussite des apprentissages passe par une alliance éducative fondée sur la confiance dans l'action de l'enseignant.

Au SE-UNSA, nous ne revendiquons pas la liberté pédagogique comme un acquis social mais comme une responsabilité professionnelle d'exercer des choix pédagogiques pour répondre à la diversité des élèves. Les modèles de leçons-types minutées sont à cet égard contre-productifs et irrespectueux du professionnalisme des enseignants.

Sur le sujet du jour, le SE-UNSA 64 note que la décision de Monsieur le Recteur de rendre obligatoire le vœu géographique pour tous les personnels en obligation de participer au mouvement n'a pas produit les effets escomptés. A l'issue de cette première phase, 3 postes d'adjoints en élémentaire resteront vacants alors que les années précédentes il n'y en avait aucun. Pour les postes de titulaires remplaçants, la situation ne change pas avec 4 postes de TR ZIL et 8 postes de TRBD encore vacants. Le SE-UNSA souhaite que Monsieur le Recteur nous permette l'an prochain de revenir sur cette obligation tout en laissant la possibilité de demander des vœux géographiques pour les collègues qui le souhaitent.

La seconde décision rectorale qui concerne le profilage des postes de direction en REP est elle aussi inefficace. Un poste de direction de maternelle à 3 classes reste vacant alors qu'il aurait pu être pourvu dès cette première phase. Depuis que les directions d'école de 10 classes et plus sont à profil, l'expérience a montré que la stabilité sur ces postes n'a pas été améliorée. Le SE-UNSA 64 demande à Monsieur le Recteur de revenir sur cette décision, l'accès aux postes de direction étant déjà filtré par l'inscription sur la liste d'aptitude.